

Le Coudrion

BULLETIN MUNICIPAL D'INFORMATIONS

Avril - Mai - Juin 2025 - N°116



**Maison des associations :
le projet avance**

Sommaire

4-7 Au cœur de l'actualité

Budget 2025

Sensibilisation à la sécurité routière pour les élèves de l'école Jules Verne

Maison des associations : le permis de construire vient d'être déposé

Pour toujours mieux vous informer et vous alerter
votre mairie s'est équipée de l'application



PANNEAUPOCKET

Informé et Alerte les habitants

Disponible sur
App Store

DISPONIBLE SUR
Google Play

8-10 Au cœur de la vie coudrionne

Semaine de la petite enfance

Autorisations d'urbanisme

Recensement militaire

Etat Civil

Maintenance de l'éclairage public

Nuisances sonores

Cambriolages, démarchages frauduleux... Soyons vigilants !

Revue municipale trimestrielle
d'informations du Coudray.

Directeur de la publication : Pascal Micheli.

Rédaction-conception : Anne Le Moigne

Maquette, mise en page, impression :
Imprimerie Delorme - ZA Le Vallier
11, rue Jean-Perrin - 28300 Mainvilliers.

© Mairie du Coudray / stock.adobe.com
Diffusion : habitants de la commune
du Coudray.

Mairie : 32 rue du Gord - 28630 Le Coudray
02 37 28 17 14 - www.ville-lecoudray28.fr

Ne pas jeter sur la voie publique.

11-13 Au cœur de l'action

Programme des travaux pour l'année 2025

Urbanisme

14-18 Au cœur de l'animation

Les nouvelles de nos associations

19 Retour en images

Retour en images

Samedi 1^{er} février

La municipalité a accueilli à l'Espace Gérard Philipe, 232 convives à l'occasion du repas annuel des aînés offert par le CCAS de la Ville du Coudray. Dominique SOULET, Maire, Corinne ZIHLMANN, adjointe aux affaires sociales ont partagé ce repas avec la doyenne Lucie GUIPPE, 99 ans et le doyen René JULLIEN, 96 ans. Un repas tout en musique et en bonne humeur !





Le conseil municipal a voté le budget de l'année 2025. Le détail vous en est présenté dans les pages qui suivent. L'essentiel des investissements sera consacré à la construction de la future maison des associations, qui devrait débuter au quatrième trimestre pour s'achever un an plus tard. A cette fin un emprunt d'1,5 million d'euros sera souscrit sur une période longue (30 ou 40 ans). Bien entendu, des travaux de voirie et d'amélioration des bâtiments seront entrepris comme chaque année car ils sont nécessaires au maintien de la qualité de vie dans notre commune.

Le conseil municipal a décidé de maintenir les taux de fiscalité de façon à ne pas grever les finances des habitants de la commune. La seule augmentation que vous constaterez est liée à l'augmentation des bases de 1,7 %.

Dans un contexte international et national pesant, le retour des beaux jours redonne à chacun un peu de joie de vivre et l'envie de faire la fête. Les dynamiques associations de la commune accompagneront les habitants dans ce désir en leur proposant de nombreuses activités et animations. Les pages qui leur sont consacrées dans ce numéro s'en font l'écho.

Mais le retour du printemps marque aussi celui des incivilités et des problèmes de voisinage. Nous vous rappelons, comme nous l'avons souvent déjà fait, que la vie en société implique un certain nombre de contraintes, somme toute assez légères si on accepte de prendre en considération le fait que tout le monde n'a pas le même mode de vie ni les mêmes horaires et qu'il convient de respecter chacun. Le respect est aussi dû aux agents de la commune qui s'efforcent de lui conserver son caractère attractif et qui, malgré cela, sont toujours en première ligne quand il s'agit de ramasser les déchets et les déjections abandonnés dans les espaces verts ou les meubles, matelas et autres encombrants déposés près des conteneurs à ordures alors que notre agglomération est dotée de déchetteries ouvertes 7 jours sur 7.

A cet égard, je vous informe qu'un certain nombre des caméras de vidéoprotection de la commune viennent d'être remplacées par des caméras beaucoup plus performantes qui permettront une meilleure identification des contrevenants. Les caméras supplémentaires que nous avons demandées sont prises en compte par Chartres Métropole qui les a inscrites dans son programme d'investissement et les installera dès que possible.

Dans tous les cas, si vous êtes témoin d'un acte d'incivilité ou de malveillance, n'hésitez pas à appeler la police nationale en composant le 17 et à nous en informer. Il ne s'agit pas de délation mais de civisme.

Dans l'immédiat, profitez du printemps, du soleil et des espaces verts que la commune met à votre disposition.

**Votre Maire,
Dominique SOULET**



Les contraintes particulières d'élaboration de ce budget 2025

La loi de programmation des finances publiques pour 2023-2027, promulguée le 18 décembre 2023 et publiée au Journal officiel le 19 décembre 2023, définit la trajectoire pluriannuelle des finances publiques jusqu'en 2027. Elle prévoit un retour du déficit public sous la barre des 3% du PIB d'ici 2027 (contre 4,9% en 2023) et confirme la participation des collectivités locales à la limitation de l'évolution des dépenses publiques qui sera engagée dès 2023 pour parvenir en 2027 à un déficit public de 2,7 % du PIB et à une dette stabilisée.

Les collectivités de plus de 3 500 habitants sont contraintes de communiquer, lors de leur débat d'orientation budgétaire, leurs objectifs en matière d'évolution de leurs dépenses réelles de fonctionnement ainsi que de leur besoin de financement.

La Dotation Globale de Fonctionnement, principal concours financier versé par l'État, n'enregistrera pas de baisse sur 2025. La taxe d'habitation étant supprimée sur les résidences principales, elle sera compensée par le transfert de la part départementale de la taxe foncière sur les propriétés bâties.



Orientations et investissements pour 2025

► L'année 2024

Les dépenses d'investissement ont été consacrées à l'aménagement de la bibliothèque (rue des Chaises), à la réfection des enduits du mur du cimetière rue de la Vieille Eglise, des trottoirs avenue de l'Europe, rue du 18 Août et de la chaussée avenue du général de Gaulle, à l'extension du columbarium, au remplacement des alarmes dans plusieurs bâtiments publics, à l'installation d'un récupérateur d'eaux pluviales au centre technique et à l'achat de matériels pour les services techniques.

Un emprunt de 250 000 € a permis de compléter le financement de ces investissements. La dette par habitant est en 2024 de 593.64 € (alors qu'elle était en 2011 de 976.56 €).

► Des recettes de fonctionnement envisagées avec une grande prudence

La dépendance de la Collectivité aux recettes « extérieures » (dotations d'Etat et fiscalité indirecte) force à construire les recettes de fonctionnement de manière prudente.

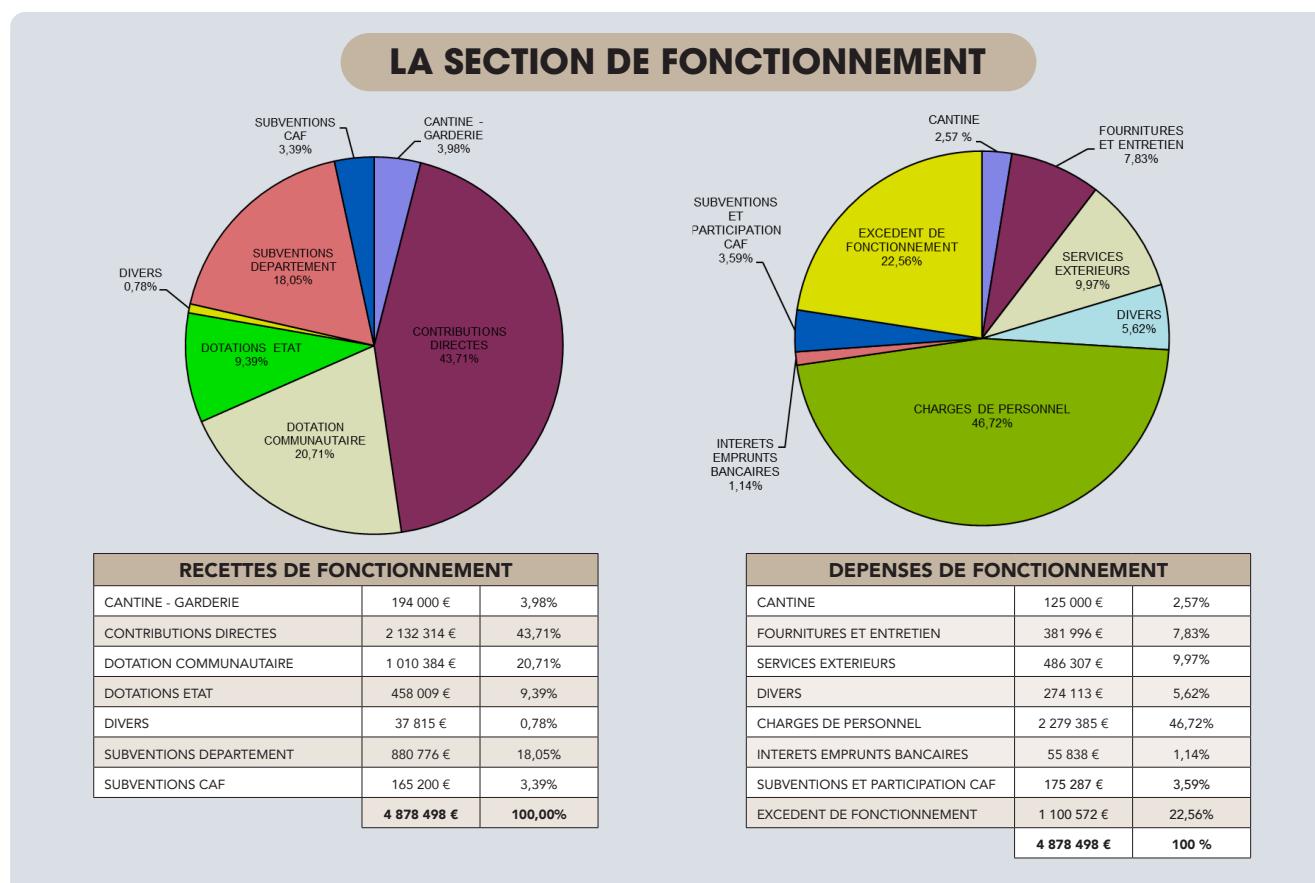
La contribution de Chartres Métropole est importante :

- versement d'une attribution de compensation : 455 401 €,
- versement d'une dotation de solidarité communautaire : 177 798 €,
- versement d'une participation pour les coûts engendrés par la présence de l'hôpital sur la commune du Coudray : 357 910 €,
- remboursement des frais d'entretien de la ZAE : 19 275 €.

► Les dépenses de fonctionnement

Grâce à une bonne maîtrise des dépenses et des recettes supplémentaires, l'excédent de fonctionnement de près de 921 000 € dégagé en 2024 est supérieur au budget prévisionnel qui prévoyait environ 596 000 € et permet de financer l'investissement de 2025 et le déficit d'investissement de 2024. Le projet de budget en dépenses de fonctionnement s'établit hors amortissements à 4 358 498 € dont 2 279 385 € de charges de personnel. Cette évolution s'explique par différents facteurs :

- hausse du point d'indice : 3,5 % au 1^{er} juillet 2022, 1,5 % au 1^{er} juillet 2023 et une majoration de 5 points d'indice au 1^{er} janvier 2024,
- hausse du SMIC : 1,13% au 1^{er} janvier 2024,
- le versement de la prime « pouvoir d'achat » en 2024 : environ 15 000 €,
- création de quelques postes pour faire face aux besoins de la collectivité,
- recrutement d'agents contractuels afin d'effectuer des remplacements d'agents absents,
- refonte de la grille des agents de catégorie C,
- enfin, le glissement vieillesse – technicité.



► Les dépenses d'investissement

Les principaux investissements envisagés pour 2025 sont :

- la fin des études et le début de la construction de la maison des associations,
- le remplacement des verrière, toiture terrasse et luminaires de l'espace Gérard Philipe,
- la mise aux normes de la Maison de l'Enfance suite au contrôle de la Protection Maternelle et infantile (PMI) ,
- la réfection de trottoirs rue du 18 Août et rue Henri Macé,
- la révision du Plan Local d'Urbanisme,
- extension du columbarium (Report de 2024).

Le total de ces investissements est estimé à 2 796 657 € (dont 171 885 € de restes à réaliser) financés sur fonds propres et par des subventions sollicitées notamment auprès de l'Etat et du Conseil Départemental.

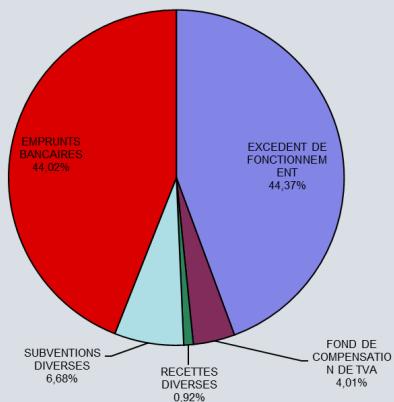
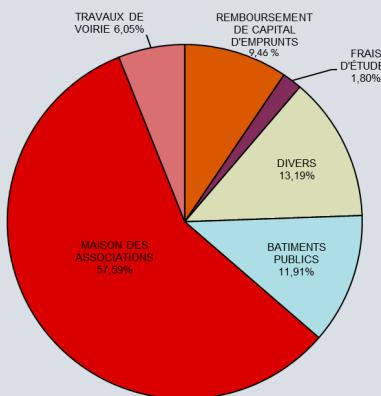
► Les recettes d'investissement

Un emprunt de 1 500 000 € sera contracté pour compléter le financement de ces investissements.

► Le plan pluriannuel d'investissement

La construction de la maison des associations se terminera en 2026. L'ensemble des travaux sera financé sur 2025 et 2026. Les études d'urbanisation de la butte Cordelle se poursuivront.

LA SECTION INVESTISSEMENT



RECETTES D'INVESTISSEMENT

REMBOURSEMENT DE CAPITAL D'EMPRUNTS	322 000 €	9,46%
FRAIS D'ÉTUDES	61 324 €	1,80%
DIVERS	449 477 €	13,19%
BATIMENTS PUBLICS	405 938 €	11,91%
MAISON DES ASSOCIATIONS	1 962 291 €	57,59%
TRAVAUX DE VOIRIE	206 275 €	6,05%
3 407 305 €	100 %	

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

EXCÉDENT DE FONCTIONNEMENT	1 511 833 €	44,37%
FOND DE COMPENSATION DE LA TVA	136 586 €	4,01%
RECETTES DIVERSES	31 420 €	0,92%
SUBVENTIONS DIVERSES	227 466 €	6,68%
EMPRUNTS BANCAIRES	1 500 000 €	44,02%
3 407 305 €	100 %	

Police municipale

Sensibilisation à la sécurité routière pour les élèves de l'école Jules Verne



Le vélo, utilisé par les enfants dès leur plus jeune âge, n'en reste pas moins un véhicule à part entière. Son conducteur doit par conséquent obéir aux règles imposées par le Code de la Route. Comme chaque année, la municipalité, en coordination avec l'école, a permis aux 31 élèves de CM2 de l'école Jules Verne de bénéficier d'une sensibilisation sur le déplacement à vélo dans le cadre de l'APER (Attestation de Première Education à la Route). Elle permet aux enfants d'intégrer des règles simples, valide leurs savoirs et leurs comportements afin qu'ils soient en mesure

d'assurer leur sécurité lors de leurs déplacements, seuls ou en groupe.

Tous les élèves ont décroché le précieux permis certifiant de leur capacité à utiliser un vélo sans danger pour lui-même ou pour les autres.

Maison des associations :

le permis de construire vient d'être déposé

Notre projet de construction d'une maison des associations, confié à l'agence d'architecture OVERCODE, a fait l'objet d'un dépôt de permis de construire.

Mme GARCIA, l'architecte en charge du dossier, a présenté en détail le projet lors d'une commission générale à l'ensemble des membres du conseil municipal.



Les travaux de construction, dont la réalisation est prévue sur une période de 14 mois, débuteront à l'automne 2025.

La fin du chantier est donc programmée vers la fin de l'année 2026 et l'ouverture envisagée en janvier 2027.

► Le bâtiment s'organisera de la façon suivante :



- Grande salle divisible par une cloison (101 m²)

- Salle intermédiaire (50 m²)

- Hall d'entrée central

- Salles de musique
24 m² - 21 m² - 20 m²

- Salle informatique (36 m²)

- Sanitaires

- Salles de stockage

- Locaux techniques

Semaine de la Petite Enfance

Observer, manipuler, expérimenter...



Comme chaque année, les enfants de la Halte-jeux ont participé à la Semaine de la Petite Enfance.

Du 15 au 22 mars, les petits accueillis à la Maison de l'Enfance ont adoré apprendre en s'amusant. Ils ont, accompagnés par les assistants maternels, réalisé des activités ludiques développant leur coordination et leur créativité.

Les ateliers de manipulation et les parcours de motricité, organisés autour du thème "Encore, jouer à l'infini", ont permis aux enfants

d'observer, de manipuler, d'expérimenter... des éléments essentiels pour favoriser l'apprentissage et l'épanouissement des tout-petits. Enfants et professionnels ont exploré ces espaces riches en découvertes.



Autorisations d'urbanisme du 21/12/2024 au 28/02/2025

Déclarations préalables autorisées

FOLLEAU Nelly	13 impasse du Clos Thiron	Remplacement portail et clôture
AVISUN (MHG) - MECHERGUI Hayat	20 rue de la Halle	Isolation thermique depuis l'extérieur
DIAL Tarik	22 rue du 18 Août	Remplacement porte d'entrée
MARCHAUD Antoine	22 rue du 18 Août	Installation d'une climatisation pour la véranda.
RUETSY Joël	6 impasse de la Vallée	Remplacement porte d'entrée et fenêtres côté rue
HUET Lucie	19 rue Marceau	Création d'une pièce de vie et pose de velux
LE PETIT Jean-Claude	74 rue des Gaudinières	Clôture
LEFORT Léonard	1 impasse des Coteaux	Remplacement porte d'entrée et volets battants
DUPONT Emilie	5 rue des Chariots	Clôture
VALLET dominique	6 rue des Vergers	Clôture

Contact

Emmanuelle Lucas / 02 37 28 77 95 / urbanisme@ville-lecoudray28.fr

Recensement militaire : 2^{ème} trimestre 2025

En avril

Les jeunes, nés au cours des mois de janvier, février, mars et avril 2009, doivent se faire recenser à la mairie entre le 1^{er} et le 30 avril.

En mai

Les jeunes, nés au cours des mois de février, mars, avril et mai 2009 doivent se faire recenser à la mairie entre le 2 et le 30 mai.

En juin

Les jeunes, nés au cours des mois de mars, avril, mai et juin 2009 doivent se faire recenser à la mairie entre le 2 et le 30 juin.

Pièces à fournir : pièce d'identité, livret de famille des parents et justificatif de domicile.

Les jeunes ne peuvent pas être recensés avant leurs 16 ans.

Contact

Flora GOSSE/ 02 37 28 17 14

Etat Civil

Naissances

22 janvier	Nell DI FOLCO
30 janvier	Louise LEGENTIL
4 février	Aria BIGOT
1 ^{er} avril	Kaytlin MOREL GAGNON
8 avril	Nathan MAUDUIT

Mariages

12 avril	Damien MOULIN
	Pauline LUROIS

Décès

26 janvier	Jacques BARBIEU
29 janvier	Gérard ROLLAND
30 janvier	André LE DOT
4 février	Thierry GOIN
8 février	Yvette HALLAY

Maintenance de l'éclairage public

Chartres Métropole assure régulièrement l'entretien de l'éclairage public de la commune. Pour permettre une intervention efficace de la société SYNELVA, l'allumage des réseaux sera nécessaire pendant une journée entière aux dates indiquées ci-dessous (ces dates sont cependant susceptibles d'évoluer) :

- ▶ le mardi 13 mai,
- ▶ le mardi 10 juin,
- ▶ le mardi 9 septembre,
- ▶ le mardi 14 octobre,
- ▶ le mardi 12 novembre
- ▶ le mardi 9 décembre

Si vous constatez une anomalie (lampes grillées ou clignotantes...), indiquez à la mairie la localisation précise (adresse ou numérotation indiquée sur le point lumineux) et le problème constaté.

Les interventions ponctuelles ne sont réalisées qu'en cas de panne sur le réseau.

Nuisances sonores : préservons notre qualité de vie et celle de nos voisins



L'arrêté préfectoral du 3 septembre 2012 établit des règles claires pour lutter contre les nuisances sonores. Il fixe des seuils de bruit ainsi que des horaires à respecter.

Au-delà de la réglementation, c'est une question de bon sens ! Limiter le volume de la musique, éviter les travaux bruyants à des heures inappropriées, c'est préserver sa qualité de vie et celle de ses voisins.

Rappel : les travaux de bricolage ou de jardinage peuvent être effectués :

- ▶ les jours ouvrables de 8h30 à 12h et de 14h30 à 19h30,
- ▶ les samedis de 9h à 12h et de 15h à 19h,
- ▶ les dimanches et jours fériés de 10h à 12h.

Cambriolages, démarchages frauduleux... Soyons vigilants !

**Contre les cambriolages,
ayez les bons réflexes !**

Ne signalez pas votre absence sur les réseaux sociaux, mais à la gendarmerie.

Placez vos objets de valeur en lieu sûr.

Ne laissez pas de support facilitant l'action d'un cambrioleur.

Ranguez vos armes, si vous en possédez dans un coffre sécurisé.

Installez des dispositifs de sécurité passive.

Laissez des signes visibles de présence même pour une courte durée.

Fermez vos portes, fenêtres et volets.

Ne laissez pas vos clés cachées à proximité de votre domicile.

Partez en vacances l'esprit tranquille en vous inscrivant à l'opération tranquillité vacances !

demarches.service-public.fr/mademarche/OperationTranquilliteVacances/demarche

VIGILANCE DÉMARCHAGE ABUSIF

1
7

Identifier le ou les visiteurs visuellement (fenêtre, visiophone...)



2

Exiger la présentation d'une carte professionnelle ou de l'autorisation de la municipalité, même si cette personne porte un uniforme.

3

En cas de doute, refuser l'accès à votre domicile. Si votre interlocuteur insiste pour entrer ou refuse de sortir, contacter la gendarmerie.

6
5

Ne jamais rien payer sur le moment, ni en chèque ni en argent liquide.

Si le démarcheur est parvenu à rentrer dans votre habitation, ne le laisser jamais seul, même si une seconde personne se présente à votre porte car il s'agit probablement d'un complice.

4

Soliciter la présence d'un ami ou d'un membre de votre famille, et ne rien signer sans leur avis.



Vous êtes victime ou témoin d'un cambriolage, victime de démarchage abusif, faites le 17



ATTENTION CANICULE

ADOPTEZ LES BONS GESTES



PREVENTION CANICULE

En cas de malaise,appelez le 15
Pour plus d'informations : 0800 06 66 66
(Appel gratuit)



Boire régulièrement de l'eau



Maintenir sa maison au frais en fermant les volets pendant la journée



Ne pas boire d'alcool



Bien ventiler



Manger en quantité suffisante



Eviter les efforts physiques

Programme des travaux pour l'année 2025



Les derniers travaux réalisés dans la nouvelle bibliothèque et le lancement de la construction de la maison des associations, prévus pour septembre prochain, auront un impact significatif sur le budget d'investissement en raison des coûts importants associés à ces deux projets majeurs. En conséquence, les dépenses liées aux travaux courants et à l'entretien seront cette année relativement limitées.

Espace Gérard Philipe : des travaux nécessaires



L'espace Gérard Philipe nécessite des travaux urgents, notamment concernant la verrière du hall d'entrée et le remplacement des luminaires de la grande salle.

Verrière du hall d'entrée : Actuellement fissurée, cette structure est à l'origine de fuites qui compromettent l'intégrité du bâtiment. Une étude est en cours pour évaluer les meilleures options : restauration ou modification complète de la verrière.

Modernisation de l'éclairage de la grande salle : l'éclairage de la grande salle de l'espace Gérard Philipe va bientôt faire l'objet d'une rénovation.

Les luminaires actuels, à tubes fluorescents, datent de 1989, date de construction de l'établissement. Un projet est en cours pour les remplacer par de nouveaux luminaires basse consommation. Cette initiative permettra non seulement d'améliorer la qualité de l'éclairage, mais aussi de réaliser d'importantes économies d'énergie pour la commune.



De nouveaux éclairages pour le Parc Etienne Bordet



De nouveaux lampadaires, au design élégant et identiques à ceux déjà présents dans le parc de la mairie, seront installés prochainement.

Ces luminaires, déjà utilisés dans le vieux Coudray, viendront éclairer le cheminement piétonnier reliant la mairie au portail donnant sur la rue du Gord situé en face du supermarché.



CIMETIERE

Fin d'année 2024, l'extension du columbarium du cimetière a été achevée, ajoutant 110 cavurnes supplémentaires pour répondre à un besoin croissant. Afin de faciliter l'accès à ce nouvel espace, un revêtement en béton désactivé sera mis en place, garantissant ainsi une circulation aisée et sécurisée pour les visiteurs.



URBANISME

► ZAC des LARRIS :

Le projet de construction de l'îlot Vivaldi, situé entre les rues Félix Tasseau, Françoise Dolto et l'avenue du baron Rouillard de Beauval, déjà évoqué dans de nombreux Coudrions, est en bonne voie.

Les deux immeubles en construction, dont la première pierre avait été posée en octobre 2023, compléteront bientôt la ZAC des Larris.



L'un des deux immeubles, en cours d'achèvement, devrait être livré entre fin juin et début septembre de cette année.

Les travaux d'aménagement provisoire des trottoirs seront entrepris avant la livraison du premier bâtiment, rue Félix Tasseau et avenue Baron Rouillard de Beauval.

La livraison du deuxième immeuble est prévue courant 2026. Dès l'achèvement de ce second bâtiment, les trottoirs périphériques de l'îlot seront aménagés et le cheminement piéton entre les deux immeubles aménagé et éclairé.

Zone d'Aménagement Concertée de la Butte Cordelle

La maîtrise d'œuvre pour la réalisation de la ZAC a été, après consultation, confiée au groupement Espace Architecture International (**EAI**) de PARIS.

Début des sondages de diagnostic archéologique : Les premiers sondages en vue d'établir le diagnostic archéologique sur la première tranche des travaux, couvrant une emprise d'une superficie d'environ 9 hectares, ont débuté. Les travaux de sondage se poursuivront jusqu'en septembre prochain, permettant ainsi d'évaluer les éventuelles découvertes archéologiques avant le lancement des projets d'aménagement.

VOIRIE



01



02

01 Rue Henri Macé : entre la rue du 18 août et jusqu'au dernier pavillon situé sur la commune du Coudray, le trottoir sera revêtu d'un enrobé rose et un caniveau double revers sera posé.

02 Rue du 18 août :

- ▶ entre les rues du Grand Séminaire et Edmond Desouches, des stationnements seront matérialisés au sol et des plantations seront réalisées pour embellir l'espace.
- ▶ parallèlement, entre les rues Edmond Desouches et Claude Bernard, les trottoirs seront refaits avec un enrobé rose.

03 Rue Claude Bernard : (entre le giratoire et l'entrée de l'Hôpital), les trottoirs seront revêtus d'enrobé,

Giratoire de l'avenue du Général de Gaulle : la chaussée recevra une nouvelle couche d'enrobé.



03



02



Comité des Fêtes : à vos agenda !

Le 15 juin prochain, la commune accueillera son traditionnel vide-greniers. Cet événement organisé par le Comité des Fêtes est très attendu par les habitants et les chineurs. Ouvert à tous, ce rassemblement est l'occasion de vendre des objets dont vous n'avez plus l'usage ou de dénicher trouvailles et trésors.

Les formulaires d'inscription sont disponibles en mairie. Vendeur ou visiteur, cet événement promet une journée conviviale, riche en échanges et en découvertes. Préparez-vous à faire de bonnes affaires et à profiter d'un moment agréable en famille ou entre amis !



Contact

Maurice COCHIN 06 18 15 17 52 / cochin.maurice@orange.fr / marie-claude28@laposte.net

3^e RASSEMBLEMENT VOITURES ANCIENNES ET PRESTIGE

ESPACE GERARD PHILIPPE DU COUDRAY

18 MAI 2025
De 9 h à 18 h

ENTRÉE ET PARKING GRATUITS

EXPOSITION DE VÉHICULES ANCIENS PLUS DE 30 ANS

VÉHICULES DE PRESTIGE QUI FONT RÉVER
Les plus rares, sportives ...

CONCOURS D'ELEGANCE
Véhicules plus de 30 ans avant guerre de 1946 à 1964 et de 1965 à 1985

STANDS VINTAGE :
artisanat, décoration, bourse miniature... (musée des sapeurs pompiers de Bonneval)

Restauration et buvette

ORGANISATION

Mr COCHIN : 06 18 15 17 52 - cochin.maurice@orange.fr
Me CLOZIER : 06 23 33 92 92 - marie-claude28@laposte.net
Mr SILVESTRE : 06 16 14 09 13 - silvestre.michel1@sfr.fr



La Pétanque du Coudray

Les concours de pétanque ont redémarré le 6 avril au stade du Coudray. L'inscription se fait au début de la partie à 14h. Les concours sont organisés en quatre parties, tirages des équipes à la mélée (voir agenda).

Prix : 5 € par personne, 3 € pour les enfants de moins de 16 ans.

Chaque participant repart avec un lot.

Contact

David CHARREL 06 86 13 94 63

Couleurs Coudrionnes



Hommage des élèves à leur professeur

C'est avec une profonde tristesse que les membres de l'association Couleurs Coudrionnes rendent hommage à leur professeur d'arts Patrice AUBRY, décédé le 3 janvier 2025.

Ce Coudrion, professeur d'arts plastiques, avait ce don unique de faire émerger la créativité de chacun, encourageant ses élèves avec humour et délicatesse, les rassurant dans les moments de doute, argumentant que « l'on ne fait pas un chef-d'œuvre tous les jours ! ». Il n'aura sans doute pas oublié son gris de Payne pour le ciel et son jaune de Naples pour les étoiles au milieu desquelles il est désormais.

Contact

Christiane COUDRAY 06 87 79 36 07

Dans'in Le Coudray

L'association Dans'in du Coudray se réjouit de l'enthousiasme des participants de plus en plus nombreux aux cours, et tout particulièrement du fort dynamisme du Modern Jazz Enfant.

L'association réfléchit à intégrer de nouvelles disciplines pour la saison prochaine.

Dimanche 15 juin - 14h30 :

gala de danse organisé conjointement avec le Comité des Fêtes. Possibilité d'assister aux démonstrations des cours. L'équipe sera à votre disposition pour vous renseigner.

Inscriptions : l'association reçoit des demandes d'inscription tardives auxquelles elle ne peut donner suite. Pensez à vous inscrire dès début septembre ou lors du forum des associations.



Contact

Jean-Paul MICHEL 06 13 53 52 47 / dansinducoudray@gmail.com

De la gym volontaire, mais pas que... Mettez-vous au Yoga !



La pratique régulière du Yoga apporte bien-être physique et mental : relaxation, gestion du stress, amélioration du sommeil et de la respiration, assouplissement des muscles. Vous apprenez les techniques de respiration associées à des mouvements issus de l'activité du Yoga.

Où et quand pratiquer ? Chaque jeudi après-midi à l'Espace Gérard Philipe.

A qui s'adresse cette discipline ? Tous les publics, femmes et hommes de tous âges. Les personnes les plus âgées apprécient sa pratique douce et efficace.

N'hésitez pas à vous renseigner !

Contact

Marie-France NAZAROWSKI / 07 69 00 29 41 / <http://www.aacgy.fr>

La Godasse coudrionne

Le club de marche diversifie ses randonnées selon les conditions climatiques et l'état des chemins.

En février, les marcheurs ont privilégié une sortie urbaine : le groupe, parti des Trois Ponts, a rejoint le centre-ville pour un déjeuner dans une crêperie, une randonnée dans la ville et une halte devant la cathédrale. Chacun a apprécié cette journée à la fois sportive et conviviale.

Pour découvrir le plaisir de la marche, contactez l'association.



Contact

Luc AIGLEHOUX 06 52 83 62 40 / luc.aiglehoux@gmail.com

Les Musiciens du Coudray

Samedi 15 mars

L'Association des Musiciens du Coudray a invité *Kdessa Live Band* pour un voyage au pays de la pop, la Soul et Funk ! Pari tenu, une belle ambiance pour cette soirée avec la participation du public qui a été captivé par la voix envoûtante et puissante de Kdessa, ses créations et ses reprises d'Aretha Franklin, Stevie Wonder, Daft Punk, Charles Aznavour...



Contact

musicienscoudray@gmail.com

Tout roule à l'ACDC !



Malgré un début de saison difficile apportant pluies, brouillard et froid, les membres de l'association n'ont pas manqué de courage pour braver les conditions météorologiques. Comme chaque année, les adhérents participeront aux cyclos organisées par les clubs du département.

Rendez-vous les dimanches matin et les jours fériés pour rouler dans une ambiance conviviale.

A noter : le dimanche 1^{er} juin, la course cyclo annuelle "La Coudrionne" proposera 3 parcours : 50 km (ouvert aux vélos à assistance électrique), 70 et 100 km. Le départ sera donné à l'Espace Gérard Philipe. N'hésitez pas à rejoindre l'association, l'ambiance est sympathique.

Contact

06 14 59 88 14 / 06 65 56 68 92 / acdclecoudray28630

Exposition « Arbre et Biodiversité » à la bibliothèque municipale du Coudray

Du 3 au 26 mars, la bibliothèque municipale du Coudray a accueilli l'exposition « Arbre et Biodiversité », proposée par Monsieur Guy LALLEMENT, secrétaire de l'association Arbres 28 et Environnement. Cette initiative a permis de sensibiliser les jeunes générations mais aussi les adultes à l'importance des arbres dans notre écosystème.

Il a également présenté un diaporama sur l'intérêt des arbres aux cinq classes de l'école élémentaire Léonard de Vinci ainsi qu'aux deux grandes sections de la maternelle.



**Un grand merci
à Monsieur LALLEMENT
pour son engagement !**



Bibliothèque : modification des horaires le samedi matin

En raison d'une fréquentation peu importante entre 12h et 12h30, la bibliothèque fermera à 12h.

Rappel des horaires : lundi et vendredi de 16h à 18h45, mercredi 10h à 12h et 16h à 18h45 et samedi matin de 10h à 12h.

Agenda

MAI

Jeudi 8 – 11h : rassemblement pour la cérémonie commémorative du 8 mai 1945. Maison des Associations.

Dimanche 11 – 14h : concours de pétanque organisé par La Pétanque du Coudray. Boulodrome.

Dimanche 18 – de 9h à 18h : exposition de voitures anciennes et concours d'élegance (véhicule et équipage). Espace Gérard Philipe.

JUIN

Dimanche 1^{er} juin – 7h30 : course cyclo La Coudrionne, organisée par l'association ACDC.

Départ de 7h30 à 9h30. Espace Gérard Philipe.

Samedi 14 juin – 11h : aubade musicale organisée par Les Musiciens du Coudray – La Grange du Coudray.

Dimanche 15 juin :

- 9h – 18h : grand vide-greniers organisé par le Comité des Fêtes. Espace Gérard Philipe.
- 14h : gala de l'association Dans'in Le Coudray. Espace Gérard Philipe.
- 16h : concert des chorales Crescendo (Les Musiciens du Coudray) et La Mi Bémole (Voves), organisé par Les Musiciens du Coudray. Eglise Saint Julien de Brioude du Coudray.

Dimanche 22 – 14h : concours de pétanque organisé par La Pétanque du Coudray. Boulodrome.

Vendredi 27 – 18h : gala des Musiciens du Coudray organisé autour du thème de Paris 2025. Les musiciens rallument la flamme ! Entrée gratuite. Espace Gérard Philipe.

Samedi 28 : kermesse des écoles. Ecole élémentaire Léonard de Vinci.

JUILLET

Dimanche 6 – 14h : concours de pétanque organisé par La Pétanque du Coudray. Boulodrome.

Dimanche 16 mars

Malgré un temps particulièrement froid et gris, le marché fermier du Coudray le 16 mars a attiré de nombreux visiteurs, venus découvrir et acheter des produits locaux tels que des plantes, du miel, des fruits et des légumes...



Mercredi 12 mars

Dominique SOULET, maire du Coudray a accueilli Agnès BONJEAN, sous-préfète d'Eure-et-Loir venue rencontrer les élus du Coudray pour évoquer les enjeux locaux et les projets futurs de la commune. Accompagné de ses adjoints, le maire a conduit Agnès BONJEAN à travers les différents sites de la Ville, lui présentant les initiatives en cours et les projets d'aménagement.



Jeudi 10 avril

La police municipale du Coudray a proposé le 10 avril une activité "permis piéton" à 17 enfants du centre de loisirs, âgés de 9 à 11 ans. L'objectif était de sensibiliser les plus jeunes aux règles de sécurité routière et à l'importance de la prudence lorsqu'ils se déplacent à pied.



Ordures ménagères

Sacs bleus : mardi et vendredi matin
Bac Chartres métropole : collecte le vendredi matin

Emballages ménagers et papiers en mélange

Sacs jaunes ou bac couvercle jaune :
collecte le jeudi matin

Encombrants :

le 1^{er} vendredi du mois, un mois sur deux

Déchets verts :

Collecte le mardi matin (jusqu'au 30 novembre)
En cas de jour férié, la collecte est reportée
au lendemain.

Les collectes du vendredi sont reportées au samedi.

Numéro vert : 0 800 22 20 36

www.agglo.chartres.fr

ADRESSES UTILES

SAMU : 15

Police secours : 17

Pompiers : 18

Numéro d'urgence européen : 112

Allô enfance maltraitée : 119

Femmes battues : 3919

Centre antipoison : 02 41 48 21 21

Pharmacie de garde : faire le 17

Hôtel de police - Rue Dr Maunoury : 02 37 24 75 39

Gendarmerie - Chartres : 02 37 91 27 10

Préfecture d'Eure-et-Loir - Place de la République :

02 37 27 72 00

Chartres métropole guichet unique : 02 37 23 40 00

SYNELVA : 02 37 91 80 00

Dépannage gaz : 0 800 473 333 (n° azur)

Dépannage eau potable et assainissement :

02 34 43 90 22

Filibus : 02 37 36 26 98

SNCF : 36 35 (n° à tarif spécial)

DECHETTERIES

CHAMPHOL

rue Fontaine Bouillant – 02 37 21 47 55
(Fermée jeudi et dimanche après-midi)

DAMMARIE

D131, Le Bois Mivoye – 02 37 26 24 90
(Fermée lundi, mercredi matin, jeudi
et dimanche après-midi)

HAMEAU DE CHAUNAY

à proximité du rond-point de la jardinerie,
entre la D 910 et la RD
821 – 0800 22 20 36

(Fermée mardi et dimanche après-midi)

SAINT-AUBIN-DES-BOIS

Le Petit Chêne – 02 37 32 80 13
(Fermée lundi matin, mardi, jeudi et dimanche après-midi)

ROINVILLE

Lieudit Ombreville – 0800 22 20 36
(Fermée mercredi et dimanche après-midi)